

DÉCLARATION RELATIVE AUX ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

<input type="checkbox"/> Personne physique	<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Personne majeure vivant dans la ressource
<input type="checkbox"/> Associé	<input type="checkbox"/> Administrateur	<input type="checkbox"/> Autre (passer à la section 1)

ADRESSE DU LIEU PRINCIPAL OU DE LA RESSOURCE	
TÉLÉPHONE	

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM	ADRESSE
NOM DE FAMILLE <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
PRÉNOM (1) <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 65%;" type="text"/> <input style="width: 25%;" type="text"/>
PRÉNOM (2) <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 60%;" type="text"/>
SEXE <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	TÉLÉPHONE
DATE DE NAISSANCE <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 60%;" type="text"/>

SECTION 2 - DÉCLARATIONS DE CULPABILITÉ

A - INFRACTIONS CRIMINELLES

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger ou, si je l'ai été, j'en ai obtenu le pardon.

J'ai été déclaré coupable au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions criminelles suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE	LIEU DU TRIBUNAL

B - INFRACTIONS PÉNALES

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction pénale au Canada ou à l'étranger ou, si je l'ai été, j'en ai obtenu le pardon.

J'ai déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger, de l'infraction ou des infractions pénales suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE	LIEU DU TRIBUNAL

SECTION 3 – ACCUSATIONS PENDANTES

A - INFRACTIONS CRIMINELLES

- Je ne fais pas l'objet d'une accusation pendante pour une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger.
- Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les infractions criminelles suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE	LIEU DU TRIBUNAL
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

B – INFRACTIONS PÉNALES

- Je ne fais pas l'objet d'une accusation pendante pour une infraction pénale au Canada ou à l'étranger.
- Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les infractions pénales suivantes :

NATURE DE L'INFRACTION	DATE	LIEU DU TRIBUNAL
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION 4 – ORDONNANCES JUDICIAIRES

A - INFRACTIONS CRIMINELLES

- Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire au Canada ou à l'étranger.
- Je fais l'objet d'une ou de plusieurs ordonnances judiciaires, au Canada ou à l'étranger, à savoir :

NATURE DE L'ORDONNANCE	DATE	LIEU DE L'ORDONNANCE
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION 5 – PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Déclaration relative aux antécédents judiciaires est obligatoire pour :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• un postulant au titre de ressource de type familial (RTF);• une RTF;• toute personne majeure vivant dans la résidence principale du postulant RTF, de la RTF, autre qu'un usager. | <ul style="list-style-type: none">• un postulant au titre de ressource intermédiaire (RI) (toute personne morale ou société de personnes ou toute personne physique, dirigeant ou administrateur d'une personne morale ou d'une société de personnes);• une RI (toute personne morale ou société de personnes ou toute personne physique, dirigeant ou administrateur d'une personne morale ou d'une société de personnes). |
|---|--|

L'utilisation des renseignements ne se fera qu'à des fins de vérification de la conformité d'un postulant au titre de RI-RTF ou du maintien de la conformité de la RI-RTF avec les critères généraux déterminés par le ministre de la Santé et des Services sociaux. L'accès à ces renseignements est ainsi réservé aux seules personnes habilitées à les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leur fonction.

Les renseignements personnels sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans le consentement de la personne concernée, sauf dans les cas prévus par la loi.

SECTION 6 – SIGNATURE

- JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS CETTE DÉCLARATION SONT EXACTS ET COMPLETS.
- JE M'ENGAGE À DÉCLARER RAPIDEMENT TOUT CHANGEMENT RELATIF À MES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES.
- JE COMPRENDS QUE TOUTE FAUSSE DÉCLARATION OU QUE TOUTE DÉCLARATION NON CONFORME AUX CRITÈRES GÉNÉRAUX DU MINISTRE POURRAIT ENTRAÎNER LE REJET DU POSTULANT OU LA FIN DE L'ENTENTE AVEC L'ÉTABLISSEMENT.
- JE CONSENS À LA TRANSMISSION DE CETTE DÉCLARATION ET DU RAPPORT DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES À L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CONCERNÉ (CE CONSENTEMENT N'EST PAS APPLICABLE DANS LE CAS D'UNE PERSONNE REQUISE POUR AGIR AUPRÈS DES USAGERS).



EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À :

DATE :

Signature **OBLIGATOIRE**